

**PROJET COURTEPIN
LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉS !
DÉMÉNAGEMENT EN 2020**

**PROJEKT COURTEPIN
DIE ARBEITEN SIND IM GANGE !
UMZUG NÄCHSTES JAHR**



2018
RAPPORT ANNUEL
JAHRESBERICHT

Sommaire / Inhaltsverzeichnis

<i>Rapport du Président</i>	3
<i>Rapport des Präsidenten</i>	4
<i>Le mot du Directeur</i>	6
<i>Das Wort des Direktors</i>	7
<i>Séances et délégations régionales et nationales</i>	8
<i>Séances et commissions de l'association</i>	10
<i>Mutations au sein des membres</i>	12
<i>Mutations au sein du personnel</i>	13
<i>Formation professionnelle</i>	14
<i>Organigramme de la Fédération</i>	16
<i>Comptes 2018</i>	17
<i>Statistiques</i>	20
<i>Secrétariats gérés par la FFE</i>	22
<i>La construction nous rassemble</i>	28

Les illustrations sont tirées du chantier FFE Courtepin, elles sont l'œuvre de Keren Bisaz, Mirages Photography.



Rapport du Président

« On a toujours le choix, mais les choix ont des conséquences »

JFK - John Fitzgerald Kennedy.

En cette année 2018, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a fait des choix et les a concrétisés.

Elle a choisi de combattre le travail au noir en s'impliquant politiquement par les interventions de notre Directeur Député, matériellement par la mise à disposition de l'ensemble des entreprises du gros-œuvre d'une carte professionnelle et relationnellement par son action au sein du groupe de travail mis sur pied par le Conseil d'Etat.

Elle a choisi de concrétiser son centre de formation par la construction de son bâtiment administratif, sa halle pour les machinistes et grutiers, la halle des maçons afin de centraliser ses activités et offrir une formation de base et continue digne de ce nom aux acteurs du bâtiment et du génie civil.

Elle a choisi d'accréditer son centre de formation par la certification K-Bmf et de développer avec la SSE la validation d'un permis et d'un examen de machiniste sur le plan suisse. Elle fait partie de nombreuses commissions de formation professionnelle et continue.

Elle a choisi d'être participative dans le monde économique du canton de Fribourg et en Romandie. En gardant un lien étroit avec les grands maîtres d'ouvrages suisses et fribourgeois, la FFE est écoutée et reconnue comme partenaire essentiel du monde de la construction.

Elle a choisi de défendre les intérêts de ses membres toujours avec le respect et la loyauté envers les travailleurs lors des négociations de la nouvelle convention nationale du secteur principal de la construction par une action ciblée dans les médias.

Elle a choisi de poursuivre la mise sur pied de petits déjeuners didactiques pour un soutien à ses membres avec des sujets très variés, passant du contrat de travail aux intempéries et les cours de langues Fide pour une meilleure intégration de nos collaborateurs, avec l'appui du Centre de Perfectionnement interprofessionnel CPI.

Tous ces choix ont demandé des décisions, de l'énergie, de la volonté mais surtout une grande confiance.

Cette confiance a été donnée à la FFE par tous ses membres. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !



Qui n'avance pas recule !

et la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs doit avancer afin d'être le porte-parole du secteur principal de la Construction du canton de Fribourg, de proposer une formation adéquate et pointue dans tous les domaines de la construction, d'être un acteur incontournable du noyau économique de notre canton et de défendre les acteurs de l'acte de construire.

La Fédération avec les membres du Bureau, son Directeur et son personnel a pris part à de nombreuses manifestations dans le courant de l'année pour garder et garantir son action.

Pour clore ce rapport, je tiens, au nom de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs à remercier chaleureusement les pouvoirs politiques pour leur écoute, les Maîtres d'ouvrage publics et privés qui font confiance à nos membres, toutes les personnes qui travaillent en faveur de nos activités associatives, aux membres du comité, du Bureau, au Directeur et à son personnel.

Je souhaite que la visibilité des activités de nos membres se renforce envers le grand public. Que malgré les difficultés futures, l'entrepreneur reste entreprenant, constructif et fier du travail bien fait, dans le respect de la convention nationale et d'une saine concurrence, mais toujours conscient que l'économie ne peut vivre que par une rentabilité positive !

Le Président
Jean-Luc Schouwey

Rapport des Präsidenten

«Man hat immer die Wahl. Die Wahl hat aber Konsequenzen»

JFK - John Fitzgerald Kennedy.

2018 traf der Freiburgische Baumeisterverband Entscheidungen, die er dann umsetzte.

Er beschloss, die Schwarzarbeit zu bekämpfen. Dies tat er auf politischer Ebene über die Interventionen unseres Direktors als Grossrat, auf materielle Ebene mit der Zurverfügungstellung eines Berufsausweises für alle Unternehmen des Bauhauptgewerbes und auf der Bezugsebene mit seiner Aktion in der vom Staatsrat eingerichteten Arbeitsgruppe.

Er beschloss, sein Ausbildungszentrum umzusetzen mit dem Bau seines Verwaltungsgebäudes, der Baumaschinen- und Kranführerhalle und der Maurerhalle, um seine Aktivitäten zu zentralisieren und den Beteiligten im Hoch- und Tiefbau eine passende Aus- und Weiterbildung bieten zu können.



Er beschloss, sein Ausbildungszentrum mit der K-Bmf-Zertifizierung zu akkreditieren und mit dem SBV die Validierung eines Ausweises und einer Prüfung für Baumaschinenführer auf nationaler Ebene zu entwickeln. Er bringt sich in zahlreichen Bildungs- und Weiterbildungskommissionen ein.

Er beschloss, an der Wirtschaft im Kanton Freiburg und in der Westschweiz teilzuhaben. Durch seine engen Beziehungen mit wichtigen schweizerischen und freiburgischen Bauherren hört man auf den FBV, der in den Baukreisen als wichtiger Partner anerkannt wird.

Er beschloss, die Interessen seiner Mitglieder bei den Verhandlungen über den neuen Landesmantelvertrag des Bauhauptgewerbes stets respektvoll und loyal gegenüber den Arbeitnehmern zu vertreten. Dies tat er mit einer gezielten Aktion in den Medien.

Er beschloss, die didaktischen Frühstücke fortzuführen, um seine Mitglieder bei sehr verschiedenen Themen zu unterstützen. Diese reichen vom Arbeitsvertrag über Schlechtwetter bis hin zu den Fide-Sprachkursen, mit denen unsere Mitarbeiter mit der Unterstützung des Interprofessionellen Weiterbildungszentrums IWZ besser integriert werden sollen.

Für jeden dieser Punkte waren Entscheidungen, Energie, Willenskraft aber vor allem grosses Vertrauen nötig.

Alle Mitglieder brachten dem FBV dieses Vertrauen entgegen, wofür ihnen herzlich zu danken ist!

Stillstand ist Rückschritt!

Der Freiburgerische Baumeisterverband muss vorwärtskommen, um Wortführer des Bauhauptgewerbes im Kanton Freiburg zu sein, in allen Baubereichen eine passende und qualitativ hochstehende Ausbildung anzubieten, ein unumgänglicher Partner im Wirtschaftskern unseres Kantons zu sein und die Interessen der Akteure des Bauwesens zu vertreten.

Während des Jahres nahm der Verband mit seinen Büromitgliedern, mit seinem Direktor und mit seinem Personal an zahlreichen Veranstaltungen teil, um seine Aktion beizubehalten und zu gewährleisten.

Abschliessend danke ich im Namen des Freiburgerischen Baumeisterverbands den politischen Vertretern für ihr offenes Ohr, den öffentlichen und privaten Bauherren für das Vertrauen, das sie unseren Mitgliedern entgegenbringen, allen Personen, die sich an unseren Verbandstätigkeiten beteiligen, den Vorstands- und Büromitgliedern, dem Direktor und seinem Personal.

Ich wünsche mir, dass die Sichtbarkeit der Aktivitäten unserer Mitglieder sich gegenüber der breiten Öffentlichkeit kräftigt, dass der Baumeister trotz künftiger Schwierigkeiten weiterhin unternehmerisch und konstruktiv bleibt und stolz auf gut ausgeführte Arbeiten ist, die den Landesmantelvertrag sowie eine gesunde Konkurrenz einhalten. Und dass er sich dabei bewusst ist, dass die Wirtschaft nur mit einer positiven Rentabilität leben kann!

Der Präsident
Jean-Luc Schouwey

Le mot du Directeur

Le projet Courtepin plébiscité

2018 aura été marqué par une assemblée extraordinaire des membres durant laquelle le projet du site de Courtepin et son financement ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

Une nouvelle aventure est en train de s'écrire pour notre association, cette alerte octogénaire reste jeune et dynamique et est toujours prête à relever de nouveaux défis. La réalisation de ce projet va mobiliser des forces, de l'énergie afin de respecter le cadre budgétaire accordé et faire face aux imprévus, la construction n'étant que rarement épargnée par les « mauvaises » surprises.

Créer les conditions favorables pour les 80 prochaines années de notre association est passionnant mais comporte parfois également quelques risques qu'il s'agit de bien maîtriser. Sans boule de cristal, difficile de savoir aujourd'hui de quoi sera fait demain, quels seront les besoins des entrepreneurs fribourgeois et les nouvelles exigences du marché du travail. Dès lors, il est impératif d'être en permanence ouverts aux changements.

La formation professionnelle doit rester un pilier de notre association

La centralisation de nos activités à Courtepin va nous permettre d'offrir de nouvelles opportunités au niveau de la formation professionnelle. C'est, au début de la construction que, tout à coup, quelques nuages s'amoncellent à l'horizon, plusieurs facteurs négatifs s'additionnant pour nous amener, l'année sous revue, dans les chiffres rouges. En effet, nos membres ont dû faire face à une diminution importante des subventions du Parifonds, en faveur de la formation continue, ceci afin de sauvegarder le fonds. Nous avons dû nous adapter en recentrant la formation de base sur les matières les plus importantes. Parallèlement, une organisation paritaire, la K-Bmf, n'arrive pas à fixer des règles uniformes en matière d'examens et d'exigences pour l'obtention des permis de machinistes et grutiers sur le plan national. Ces tergiversations ont créé une distorsion de concurrence entre centres de formation. Fribourg, bon élève, paie le prix de ces problèmes par une forte baisse des candidats à l'obtention du permis de machinistes-grutiers. Pour couronner le tout, des rumeurs d'une diminution des subventions dans le domaine de la formation continue, sur le plan cantonal, nous laisse entrevoir des jours encore plus sombres. Voilà pour le négatif qui n'attend que des solutions pour franchir ce cap difficile. Avec le soutien de tout le personnel, du comité et des membres de la Fédération, nous allons traverser ces turbulences et mettre en place les solutions qui consolideront les fondations de notre avenir.

Notre réseau de relations s'étoffe au fil du temps

La Fédération est encore et toujours très active sur le plan associatif et politique. De nombreux projets voient le jour avec le soutien de la Fédération qui est très sollicitée tout au long de l'année. C'est la preuve que notre association est un partenaire reconnu et représentatif du milieu de la construction dans le tissu économique fribourgeois.

Conclusion

Pour terminer ce rapport, il m'importe d'apporter de chaleureux remerciements à tous ceux qui font vivre la Fédération de près ou de loin. Ils sont très nombreux à répondre à nos sollicitations, à nos demandes dans tous les domaines de notre activité. Nous allons poursuivre sur la voie de l'excellence afin de mériter cette confiance et d'apporter le soutien permanent attendu par les membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.



Le Directeur
Jean-Daniel Wicht

Das Wort des Direktors

Das Wort des Direktors

2018 war von einer ausserordentlichen Versammlung geprägt, an der die anwesenden Mitglieder das Projekt des Standorts Courtepin und dessen Finanzierung einstimmig annahmen.

Für unseren Verband beginnt ein neues Abenteuer. Trotz seines beachtlichen Alters von achtzig Jahren bleibt er jung und dynamisch und ist stets bereit, sich neuen Herausforderungen zu stellen. Die Umsetzung dieses Projekts mobilisiert gleichzeitig Stärken und Energien, um den gewährten Budgetrahmen einzuhalten und auf unerwartete Ereignisse reagieren zu können, bleibt doch das Bauwesen nur selten von «unangenehmen» Überraschungen verschont.

Es ist spannend, für die kommenden 80 Jahre unseres Verbands günstige Bedingungen zu schaffen. Damit sind aber auch Risiken verbunden, die eingedämmt werden müssen. Ohne Blick in die Kristallkugel ist es heute schwierig zu wissen, was morgen geschehen wird, welche Bedürfnisse die freiburgischen Baumeister haben werden und welchen neuen Anforderungen sich der Arbeitsmarkt stellen muss. Deshalb sollte man gegenüber Änderungen stets offen sein.

Die Berufsbildung muss ein Pfeiler unseres Verbands bleiben

Mit der Zentralisierung unserer Aktivitäten in Courtepin tun sich uns bei der Berufsbildung neue Möglichkeiten auf. Zu Beginn der Bauarbeiten ballten sich plötzlich Wolken am Horizont zusammen, und aufgrund von mehreren negativen Faktoren rutschten wir im Berichtsjahr in die roten Zahlen. Was die Weiterbildungen anbelangt, mussten unsere Mitglieder eine wesentliche Minderung der vom Parifonds gewährten Subventionen hinnehmen, damit der Fonds erhalten werden kann. Wir mussten uns anpassen und die Grundbildung auf die wichtigsten Stoffe konzentrieren. Gleichzeitig ist eine paritätische Organisation, die KBMF, nicht in der Lage, in der ganzen Schweiz einheitliche Regeln für die Prüfungen und Anforderungen für den Erwerb des Baumaschinen- und Kranführerausweises festzulegen. Durch dieses Rumgedruckse kam es unter den Bildungszentren zu einer Wettbewerbsverzerrung. Als guter Schüler bezahlt Freiburg diese Probleme mit einem starken Rückgang der Kandidaten für den Erwerb des Baumaschinen- und Kranführerausweises. Als Krönung müssen wir uns aufgrund von Gerüchten über einen Rückgang der Subventionen bei der Weiterbildung auf kantonaler Ebene auf eine noch trübere Zukunft gefasst machen. Für diese negativen Punkte müssen noch Lösungen gefunden werden, um diese schwierige Zeit zu überstehen. Mit der Unterstützung des ganzen Personals, des Vorstands und der Verbandsmitglieder werden wir diese Turbulenzen durchstehen und Lösungen einsetzen, mit denen das Fundament für unsere Zukunft gestärkt werden kann.

Unser Beziehungsnetz wird nach und nach ausgebaut

Verbandstechnisch und politisch ist der Verband weiterhin sehr aktiv. Unser Verband wird während des ganzen Jahres stark beansprucht und mit seiner Unterstützung werden zahlreiche Projekte lanciert. Dies zeigt, dass unser Verband im freiburgischen Wirtschaftsgefüge ein anerkannter Partner ist, der die Baukreise vertritt.

Schlusswort

Abschliessend ist es mir wichtig, allen herzlich zu danken, die den Verband auf irgendeine Weise am Leben halten. Viele gehen auf unsere Anliegen und Anfragen in allen Bereichen unserer Tätigkeit ein. Wir werden den Weg der Excellence weiter beschreiten, damit wir dieses Vertrauen verdienen und die Mitglieder des Freiburger Baumeisterverbands erwartungsgemäss und permanent unterstützen können.



Der Direktor
Jean-Daniel Wicht

Séances et délégations régionales et nationales

Assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)

La branche de la construction veut que la concurrence soit équitable et libre. C'est avec ce message que Gian-Luca Lardi, président de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE), s'est adressé aux entrepreneurs lors de la Journée de la construction à Zoug. Toutefois, il pose aussi diverses exigences à la politique. En renforçant le critère qualité dans la révision de la législation sur les marchés publics, la politique fixe d'importantes conditions-cadres pour une concurrence équitable. Au programme de cette manifestation de taille figuraient comme autres temps forts l'allocution du Conseiller fédéral Ignazio Cassis, de même que le message de bienvenue par vidéo du skieur Beat Feuz en tant que nouveau porte-parole des professions de la construction.

La Journée de la construction - avec les assemblées générales de la Société Suisse des Entrepreneurs et de la HG Commerciale, Société commerciale de la Société Suisse des Entrepreneurs - s'est tenue vendredi 29 juin 2018 à la Bosshard Arena à Zoug. Faisant le point de la situation devant environ 560 participants, le président des entrepreneurs Gian-Luca Lardi a insisté sur le fait que le soutien à une « concurrence libre et équitable » selon les principes directeurs de l'association devait être la ligne directrice à suivre par les entreprises de construction au quotidien. Selon le président central, l'association entend continuer à travailler dans cette direction, et précise : « Nous voulons élaborer des instruments de conformité avec des partenaires de toute la branche de la construction qui nous permettent d'aller de l'avant ».

Prix et qualité dans les marchés publics

Selon Gian-Luca Lardi, la branche est tributaire de conditions-cadres politiques adaptées à une concurrence équitable et libre. « Il est possible de réduire les risques d'ententes illicites, si le prix n'est pas le seul critère déterminant pour adjudger un marché. Je vois enfin une lumière au fond du tunnel compte tenu des décisions prises par le Conseil national relatives à la révision de la législation sur les marchés publics », a constaté Gian-Luca Lardi. C'est ce qui permet de briser la spirale négative d'offres de dumping uniquement axées sur le prix, mais souvent insuffisantes.

Défis à relever par la construction en cas de hausse des intérêts

Le niveau des intérêts est décisif pour l'évolution de la branche de la construction. Par conséquent, une sensible hausse des taux la frapperait de plein fouet. « Ce changement de cap bouleverserait considérablement notre branche » a relevé Gian-Luca Lardi. Il est donc d'autant plus important pour les entreprises de s'attaquer aux défis de manière prévoyante et proactive. La branche doit être plus compétitive dans ses processus, mais aussi pour ce qui est des conditions d'engagement. « Nous avons besoin d'une convention collective de travail compétitive pour maintenir les emplois en Suisse. Nous devons poursuivre ce but commun avec nos partenaires sociaux » a relevé le président.

Assemblées des délégués de la SSE

La SSE a convoqué deux assemblées ordinaires en 2018. L'assemblée de printemps s'est déroulée à Olten, le 24 mai et celle d'automne, sur deux jours, le 14 et 15 novembre au Campus Sursee.

Les thèmes suivants ont été abordés dans le cadre de ces manifestations :

- ✓ Aide à la calculation des travaux en régie
- ✓ Assurance indemnité journalière en cas de maladie
- ✓ Négociations concernant la CN 2019
- ✓ Numérisation dans le secteur principal de la construction
- ✓ Rapport sur la situation de la fondation de la retraite anticipée (FAR)
- ✓ Système d'information alliance construction (SIAC)

Réunions de la Région Romandie (RR)

En 2018, les Présidents et Directeurs se sont réunis à deux reprises. La lutte contre le travail au noir a été un des points clefs des discussions au sein de la Région Romandie. La carte SIAC pour le contrôle des travailleurs de la construction, a passablement agité les esprits. Les romands, unanimes sur le fait que tout travailleur doit-être annoncé aux assurances sociales, notamment à l'AVS, avant la prise de l'emploi, se sont battus pour faire comprendre à l'association SIAC que cette condition est non négociable pour que les cartes professionnelles soient reconnues en Suisse romande.

Les autres points suivants ont fait l'objet également d'intenses discussions :

- ✓ Financement de la FAR
- ✓ Formation contremaître : disparité entre la formation en bâtiment et génie civil
- ✓ Formation professionnelle : Acceptation des modifications des statuts du CFPR
- ✓ Négociations de la Convention nationale 2019
- ✓ Aide à la calculation du taux de régie

Réunions des Directeurs

Une séance a été organisée le 5 septembre 2018, à Thounne, où l'ensemble des Directeurs des sections suisses étaient conviés pour un tour d'horizon des défis de la construction.

Cette séance a permis un échange constructif sur les problèmes qui préoccupent les Directeurs dans leurs cantons respectifs. L'approche est parfois fort différente d'une région à l'autre, mais néanmoins, les discussions permettent d'obtenir des informations intéressantes et de formuler des solutions aux problèmes rencontrés. Les thèmes suivants ont été évoqués en séance :

- ✓ Aides à la calculation pour travaux de régie
- ✓ Campagne de la Suva « crème solaire »
- ✓ Convention nationale et CCT RA
- ✓ K-Bmf
- ✓ Modernisation du monde de la formation professionnelle
- ✓ Numérisation dans le secteur principal de la construction
- ✓ Publicité des métiers
- ✓ Recrutement de nouveaux membres
- ✓ Système d'information Alliance construction (SIAC)

Réunions des responsables techniques de la Région Romandie

Les responsables techniques des sections se rencontrent deux fois par an pour évoquer des thèmes toujours d'actualité qui créent souvent des insatisfactions dans nos cantons respectifs. Les marchés publics sont le thème récurrent comme les taux de régie depuis son « interdiction » suite à l'intervention de la COMCO. 2018 a vu l'introduction d'une aide à la calculation de ce taux, solution imparfaite mais qui a le mérite de permettre aux entreprises de construction d'avoir un outil pour établir les factures de régie.

Les thèmes suivants ont été évoqués en 2018 :

- ✓ BK-Tool (outil, formation, coordination)
- ✓ Soumissions – appels d'offres
- ✓ Conseils aux membres

Séances et commissions de l'association

Collaboration avec la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC)

En 2018, les agendas très chargés n'ont pas permis une rencontre officielle entre le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert et le Bureau de la Fédération. La dernière réunion avait eu lieu en décembre 2017 et la suivante en janvier 2019.

Néanmoins, un contact très étroit et permanent existe entre la Fédération et la DAEC, notamment grâce à la fonction de notre Directeur et député qui préside la commission des routes et cours d'eau du canton de Fribourg.

Il est important de relever la fructueuse collaboration existante et les échanges réguliers sur les problématiques actuelles. Le 12 décembre 2018, notre association était l'invité du point presse du Conseiller d'Etat Jean-François Steiert qui annonçait ce jour-là, l'introduction dès le 1^{er} janvier 2019, de l'obligation d'une carte professionnelle pour tous les ouvriers des chantiers publics du gros œuvre dans le canton de Fribourg. Preuve, s'il en faut, que les préoccupations des entrepreneurs sont prises au sérieux. Il est encore utile de préciser que notre association a participé étroitement à l'élaboration de la directive présentée à la presse.

L'autre sujet phare de l'année 2018 a été la priorisation de la réalisation des 7 routes de contournement retenus par le Conseil d'Etat. Même si le résultat final ne satisfait pas tous les milieux, cette manière de procéder à le mérite de lancer les études de trois routes de contournement, Romont, Kerzers et Prez-vers-Noréaz.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs adresse un tout grand merci à Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert qui n'hésite pas à consulter notre association sur diverses problématiques. Son écoute, sa disponibilité et son engagement pour le développement des infrastructures de notre canton nous réjouissent et méritent d'être soulignés.

Rencontre avec le Service des Ponts et Chaussées (SPC) et le Service des bâtiments (SBât)

Le mercredi 16 mai 2018, une délégation du comité de la Fédération a rencontré une délégation du SPC, conduite par André Magnin, Ingénieur cantonal et du SBât emmenée par Gian Carlo Chiové, Architecte cantonal.

Ce fut un échange très convivial et constructif qui a le mérite de mettre à plat les problématiques du Maître de l'ouvrage qu'est l'Etat et celle des entrepreneurs qui réalisent les infrastructures de ce canton.

Les informations échangées ou les problèmes soulevés étaient nombreux mais ont permis d'améliorer la compréhension de chacun et de mettre en lumière des solutions constructives. Ci-dessous, les points traités en 2018 :

- ✓ Carte professionnelle / lutte contre le travail au noir
- ✓ Garantie des entreprises des revêtements phono-absorbants
- ✓ Communications et recours contre les appels d'offres de l'Etat
- ✓ Critères d'aptitude pour les marchés de construction
- ✓ Recours concernant les travaux de la RC à Bataille
- ✓ Entretien des routes nationales, collaboration FR-GE-VD

Une fois de plus, la Fédération remercie André Magnin ainsi que Gian Carlo Chiové et leurs collaborateurs pour la collaboration fort appréciée, séance qui sera reconduite en 2019.

Bureau et comité de la Fédération

Le Bureau a siégé à 9 reprises et le comité deux fois en 2018 pour traiter d'importants dossiers concernant l'association. Un travail important a été réalisé pour finaliser le projet du site de Courtepin, notamment la préparation de l'assemblée extraordinaire qui a eu lieu le 15 mars 2019 pour la validation du financement du projet. De plus, les principaux thèmes traités sont listés ci-dessous :

- ✓ Carte professionnelle
- ✓ Comptes et budget
- ✓ Conditions d'admission des nouveaux membres
- ✓ Contrat de partenariat avec les Cadres de la Construction Suisse
- ✓ Convention de collaboration avec la Suva
- ✓ Décisions de l'assemblée des déléguées de la SSE
- ✓ Développement durable
- ✓ Fonds de prévention santé et sécurité
- ✓ Formation des collaborateurs des entreprises de placement
- ✓ Parifonds, nouveaux financement des cours
- ✓ Projet Courtepin
- ✓ Partenariat pour la santé au travail
- ✓ Reconstitution du comité
- ✓ Rencontre d'une délégation avec le SPC
- ✓ Taux de régie

Petits déjeuners

Les séances du soir n'étant plus vraiment prisées par les entrepreneurs, nous avons organisé en 2018, quatre petits déjeuners sur des thèmes forts intéressants et différents. Cette manière d'informer semble convenir à un large public, sur le concept d'un rendez-vous, à la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, à 7h00, une conférence de 45' suivie du réseautage autour d'un café-croissant.

Les thèmes traités ont été les suivants :

- ✓ BIM, modélisation des informations d'un ouvrage
- ✓ Comment remplir les formulaires intempéries ?
- ✓ Règlement FAR demande de prestations
- ✓ Prévention et maintien de la santé en entreprise



Mutations des membres

Admissions

Nous avons enregistré en 2018 l'adhésion de l'entreprise suivante :

- ✓ Creabéton Baustoffe AG

Un nouveau membre vétéran :

- ✓ Yvan Broch

Un nouveau membre du comité :

- ✓ Denis Berchier

Démissions

Nous avons enregistré la démission de deux membres du comité au 31 décembre 2018 :

- ✓ François Berchier
- ✓ Hans-Peter Piller

Décès

Les proches parents, experts et anciens collaborateurs suivants nous ont quittés durant l'année :

- ✓ Hedwige Gumy-Gauch, décédée le 17 octobre 2018, maman d'Olivier Gumy, collaborateur à la Halle des maçons
- ✓ Roger Pasquier, membre vétéran et papa de Luc Pasquier, membre honoraire de notre Fédération
- ✓ Simon Bochud, ancien professeur auxiliaire des cours de chefs d'équipe



Mutations du personnel

Secrétariat



Après 3 années d'apprentissage effectuées au sein de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, notre apprentie Céline Spühler a terminé son CFC et la maturité avec succès.

Elle a décidé de prendre son envol vers les Etats-Unis pour perfectionner son anglais pendant trois mois. Céline était très engagée dans son travail, toujours souriante et dynamique. Sa bonne humeur contagieuse va nous manquer ! Toute l'équipe de la FFE la félicite chaleureusement pour cette réussite et lui souhaite plein de succès pour son avenir !



En effet, suite à la naissance de sa deuxième fille, Nicole Zahno a décidé de quitter la Fédération et l'équipe de la CPPF afin de consacrer plus de temps à sa famille. Engagée en 2016 à temps partiel et déjà mère à ce moment-là, Nicole a su épauler ses collègues grâce à son bilinguisme pour le suivi des dossiers. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à Nicole et sa famille !



Elise Bürke a débuté à la FFE par un stage afin de terminer son école de commerce. Suite à cela, elle a été engagée en 2017 en tant que collaboratrice administrative à temps partiel, en attendant de trouver un nouvel emploi dans le domaine plus spécifique, lié au marketing. Elle a quitté la FFE au mois de novembre 2018. Toute l'équipe lui souhaite plein succès pour son avenir !

Arrivées

Commission paritaire



Cette année, la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise a engagé une nouvelle collaboratrice. Il s'agit de Madame Nathalie Codourey. Habitant à Bulle avec son fils, elle aime beaucoup la nature, découvrir de nouveaux paysages et surtout passer du temps avec ses ami(e)s. Ces 8 dernières années, elle a travaillé dans le domaine administratif d'une entreprise de construction. La CPPF lui souhaite la bienvenue et plein succès au sein de notre association.

Secrétariat



La FFE a le plaisir d'accueillir une nouvelle apprentie, Audrey Brodard. Elle habite à Ependes et a effectué son école secondaire au sein du cycle d'orientation de Marly. Audrey possède plusieurs centres d'intérêts dont la danse, la lecture ou encore confectionner de la pâtisserie. Elle a déjà accompli plusieurs stages au sein de différentes entreprises, ce qui l'a mené à accomplir un apprentissage d'employée de commerce. Toute l'équipe de la FFE lui souhaite la bienvenue.

Formation professionnelle

Cours interentreprises pour les apprentis maçons (CFC et AFP) et les art. 32 OFPr

En 2018, nous remarquons une baisse aux niveaux des contrats d'apprentissage de maçons en général. Si les art. 32 restent presque inchangés, toutes les autres années sont en diminution en comparaison aux années précédentes.

Par conséquent, nous allons redoubler d'effort cette année pour promouvoir le métier de maçon auprès des jeunes élèves des cycles d'orientation.

Maçons	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Apprentissages CFC	36	41	40
Formation AFP	4	2	-
Formation selon OFPr 32	-	7	11

Cours pour machinistes et grutiers

Pour l'année écoulée, nous pouvons constater, que 531 permis ont été délivrés comme vous pouvez le relever ci-dessous.

Permis FFE / SSE	Provisoires	Définitifs
M1 petites machines jusqu'à 5 to	75	86
M2 pelles hydrauliques		49
M3 chargeuses		35
M4 pelles araignées / pelles à patins		3
M6 Rouleaux		1
M7 Dumpers		35
M7 Bulldozer		7
H1 autogrue (cat. A)		1
H2 grues à tour	36	45
H3 grues de chargement sur camions (cat. A)	52	78
H3 nacelles		33
Nombre de permis délivrés	163	368

Suite au changement de système de cours de base et examen machiniste, vous pouvez constater que nous délivrons dorénavant plus que des permis provisoires pour la catégorie M1.

La K-Bmf est en train d'établir un règlement afin d'harmoniser tous les centres de formation. Dès sa sortie nous nous y adapterons complètement.

Clôture scolaire 2018

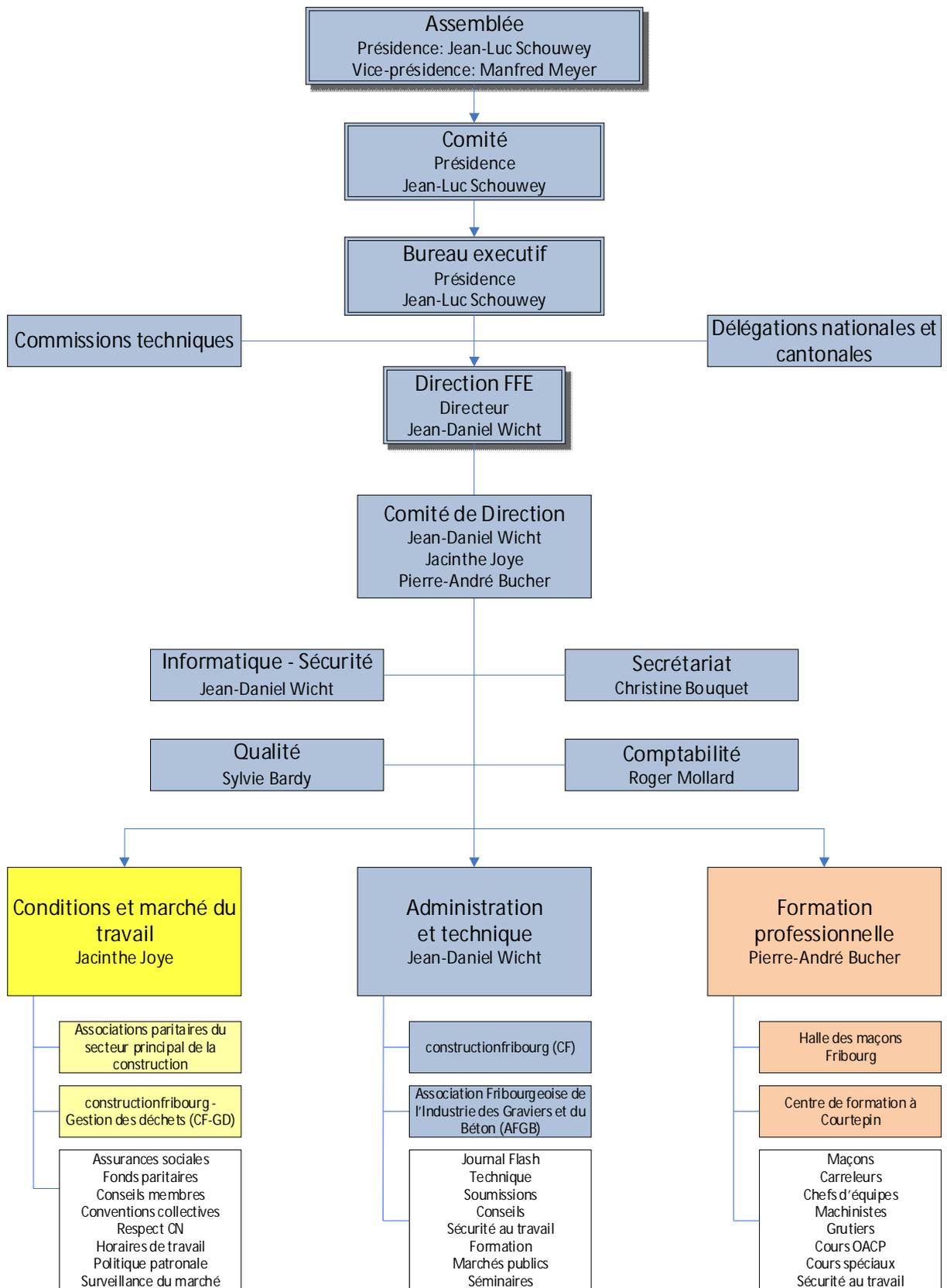
Le 3 juillet 2018 à la Croix Blanche à Posieux, une quarantaine de personnes ont pris part à un repas de remerciement. Cette manifestation marque, comme chaque année, la fin de l'année scolaire et a pour but de remercier toutes les personnes qui s'engagent au fil des ans, à accorder de leur temps en faveur de la formation professionnelle.

Dès 18h00, un apéritif était organisé dans le Biergarten, suivi d'un souper dans le jardin. Les personnes présentes ont eu la chance de pouvoir passer la soirée à l'extérieur, dans un cadre magnifique, malgré le temps mitigé. La soirée a débuté par une dégustation de bières artisanales suivie d'un repas servi dans le jardin. Munis de couvertures, chacun a pu apprécier l'ambiance très chaleureuse.

Durant la soirée, les invités ont pu entendre, Jean-Luc Schouwey, notre Président, leur adresser un message de remerciement. Il a souligné combien est importante la collaboration de chacun pour maintenir une formation de qualité sur nos divers sites. Il a rappelé que la formation reste un pilier important de notre Fédération et qu'il est donc indispensable de continuer à investir dans celle-ci. Il a conclu son message en encourageant tout le monde à cultiver cet esprit formateur comme ils ont su le faire jusqu'à présent.



Organigramme de la Fédération



Comptes 2018

Bilan

ACTIF		31.12.2017	31.12.2018
Liquidités et titres	Fr.	2'382'532.23	2'962'268.31
Liquidités	Fr.	761.80	776.10
Comptes postaux	Fr.	622'658.59	589'648.82
Comptes bancaires	Fr.	261'355.02	908'753.28
Titres	Fr.	1'497'756.82	1'463'090.11
Transitoires et comptes courants	Fr.	606'296.30	647'268.32
Créances	Fr.	472'076.40	447'710.05
Comptes courants	Fr.	-	-458.49
Actifs de régulation	Fr.	132'532.25	222'844.06
Institutions publiques	Fr.	2'763.60	5'845.55
Assurances	Fr.	-1'075.95	-28'672.85
Prêts	Fr.	48'285.05	46'642.50
Prêts divers	Fr.	48'285.05	46'642.50
Immobilisations	Fr.	4'898'180.81	6'061'840.27
Machines et véhicules	Fr.	97'370.45	51'680.65
Mobilier et machines de bureau	Fr.	80'641.40	73'178.00
Informatique	Fr.	80'414.25	78'307.80
Matériel publicitaire	Fr.	37'760.35	32'549.15
Immeubles	Fr.	4'601'994.36	5'826'124.67
Total de l'actif	Fr.	7'935'294.39	9'718'019.40
PASSIF		31.12.2017	31.12.2018
Fonds étrangers	Fr.	140'706.40	131'158.52
Fournisseurs	Fr.	134'991.40	91'162.47
Passifs transitoires	Fr.	5'715.00	39'996.05
Dettes	Fr.	2'873'485.95	4'710'985.95
Dettes hypothécaires	Fr.	2'871'875.00	2'859'375.00
Autres dettes	Fr.	1'610.95	1'851'610.95
Provisions	Fr.	1'824'887.85	1'872'883.45
Immeubles	Fr.	1'652'387.85	1'827'783.45
Provisions pour pertes	Fr.	157'500.00	30'100.00
Autres provisions	Fr.	15'000.00	15'000.00
Fonds propres	Fr.	3'096'214.19	3'002'991.48
Capital à l'ouverture de l'exercice	Fr.	2'979'509.84	3'096'214.19
Résultat de l'exercice	Fr.	116'704.35	-93'222.71
Total du passif	Fr.	7'935'294.39	9'718'019.40

Comptes pertes et profits

PRODUITS D'EXPLOITATION		31.12.2017	31.12.2018
Produits opérationnels	Fr.	549'969.75	Fr. 547'058.67
Cotisations	Fr.	497'785.75	Fr. 500'141.55
Ventes de produits	Fr.	52'184.00	Fr. 46'917.12
Produits de fonctionnement	Fr.	2'297'534.31	Fr. 2'111'283.43
Indemnités de secrétariat	Fr.	349'184.55	Fr. 337'158.00
Produits de la formation	Fr.	1'252'061.58	Fr. 1'226'125.47
Aides et subventions en faveur de la formation	Fr.	616'861.00	Fr. 494'692.10
Produits d'administration	Fr.	12'915.85	Fr. 11'333.73
Recettes diverses	Fr.	66'511.33	Fr. 41'974.13
Produits des capitaux et immeubles	Fr.	262'214.76	Fr. 129'749.05
Revenus des capitaux	Fr.	148'432.91	Fr. 18'260.00
Revenus des immeubles	Fr.	113'781.85	Fr. 111'489.05
Dissolution de provisions		-	127'400.00
Débiteurs		-	19'400.00
Capitaux et immeubles		-	108'000.00
Total produits d'exploitation	Fr.	3'109'718.82	Fr. 2'915'491.15
CHARGES D'EXPLOITATION		31.12.2017	31.12.2018
Charges opérationnelles	Fr.	6'380.01	Fr. 20'976.64
Services aux membres	Fr.	3'161.95	Fr. 7'469.05
Achats publications	Fr.	3'218.06	Fr. 13'507.59
Frais de fonctionnement	Fr.	2'747'065.18	Fr. 2'713'664.88
Charges du personnel	Fr.	1'712'867.93	Fr. 1'655'800.90
Charges des cours de formation	Fr.	598'082.21	Fr. 521'085.89
Entretien et amortissements	Fr.	130'568.75	Fr. 163'270.71
Assurances et impôts	Fr.	50'312.80	Fr. 47'643.20
Frais de bureau	Fr.	60'830.02	Fr. 75'621.83
Frais d'administration	Fr.	179'204.01	Fr. 193'078.11
Propagande, publicité, annonces	Fr.	15'199.46	Fr. 55'573.97
Autres charges fonctionnement		-	1'590.27
Charges des capitaux et immeubles	Fr.	230'569.28	Fr. 274'072.34
Intérêts et frais des capitaux	Fr.	31'038.57	Fr. 129'444.38
Charges des immeubles	Fr.	199'530.71	Fr. 144'627.96
Création de provisions		9'000.00	-
Débiteurs		9'000.00	-
Total charges d'exploitation	Fr.	2'993'014.47	Fr. 3'008'713.86
Résultat d'exploitation	Fr.	116'704.35	Fr. -93'222.71

Commentaires

Le budget 2018, prévoyait un bénéfice de CHF 35'6000. Ce dernier a été préparé 4 mois avant de boucler l'exercice 2017 qui laissait entrevoir quelques nuages à l'horizon. De manière générale, l'augmentation des charges d'exploitation est due à quelques dépenses extraordinaires, mais ce sont principalement les baisses des recettes, dans le domaine de la formation, qui plombent l'exercice.

Cette situation est due principalement aux énormes changements effectués il y a bientôt deux ans. Le Parifonds qui voit son fonds de formation se vider prend des mesures drastiques pour économiser les coûts. Ensuite, les exigences de la K-Bmf conjuguées aux mesures du Parifonds, nous obligent à modifier fondamentalement l'organisation de nos cours de machinistes - grutiers. C'est tout à coup vers l'inconnu que nous nous sommes dirigés avec, à la clef, des recettes dans cette branche qui ont diminuées de près de CHF 300'000 sur quatre ans.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont inférieurs de CHF 66'000 par rapport au budget après dissolution d'une provision de CHF 108'000 pour perte sur titres et de CHF 19'400 pour perte sur débiteurs. Ces dissolutions n'ayant pas été budgétées, ce sont donc près de CHF 195'000 de diminution de recette présentée ci-dessous :

- ✓ - CHF 18'000 pour les indemnités de secrétariat et vente de produits divers
- ✓ - CHF 143'000 dans les produits de la formation
- ✓ - CHF 19'000 caisse de compensation militaire (retour annuel définitivement supprimé)
- ✓ - CHF 15'000 dans le revenu des immeubles

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont supérieures au budget de CHF 62'000 avec un montant de CHF 108'000 pour pertes sur titres. Nous avons en 2018 imputés les intérêts bancaires de la dette de Courtepin sur le compte de construction, ce qui constitue une diminution exceptionnelle des charges de CHF 62'000. Les différences principales sont présentées ci-dessous :

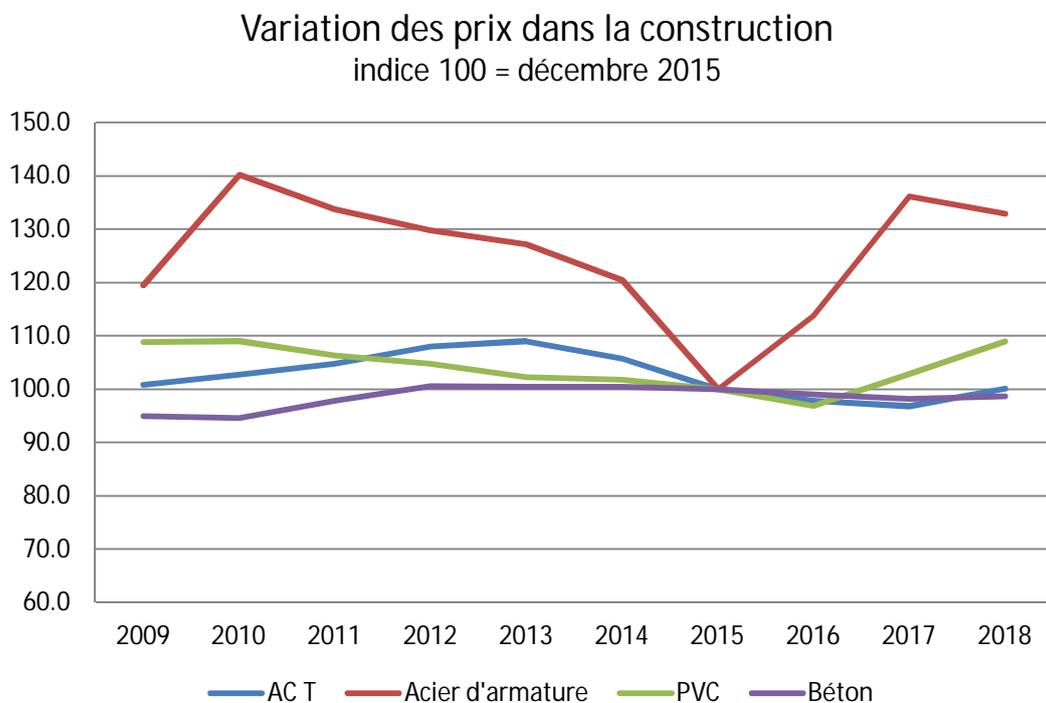
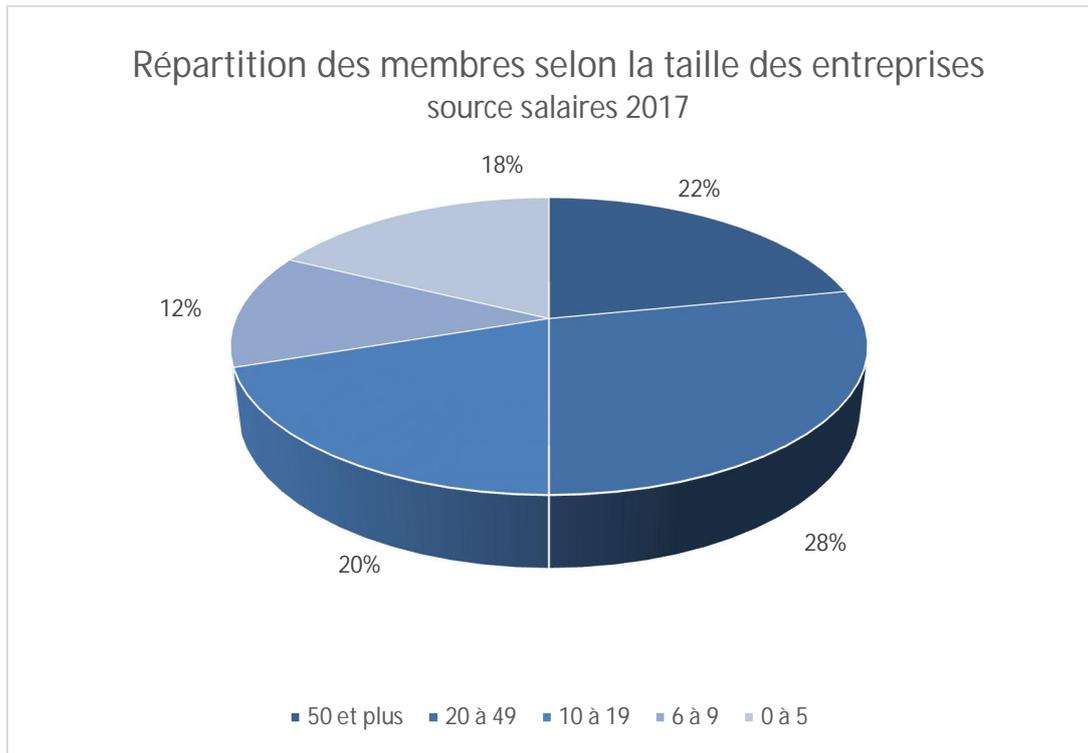
- ✓ + CHF 11'000 achat de publication dont la nouvelle aide à la calculation des taux de régie
- ✓ - CHF 84'000 de frais de salaire (départ non compensé)
- ✓ - CHF 39'000 de frais de cours
- ✓ + CHF 27'000 entretien et amortissement de l'inventaire
- ✓ + CHF 13'000 assurances et impôts
- ✓ + CHF 36'000 de frais d'administration (frais de séances, dons, frais juridiques)
- ✓ + CHF 43'000 propagande, publicité (annonces dans la presse grève des maçons)
- ✓ + CHF 108'000 de pertes sur titres
- ✓ - CHF 53'000 charge des immeubles

Conclusion

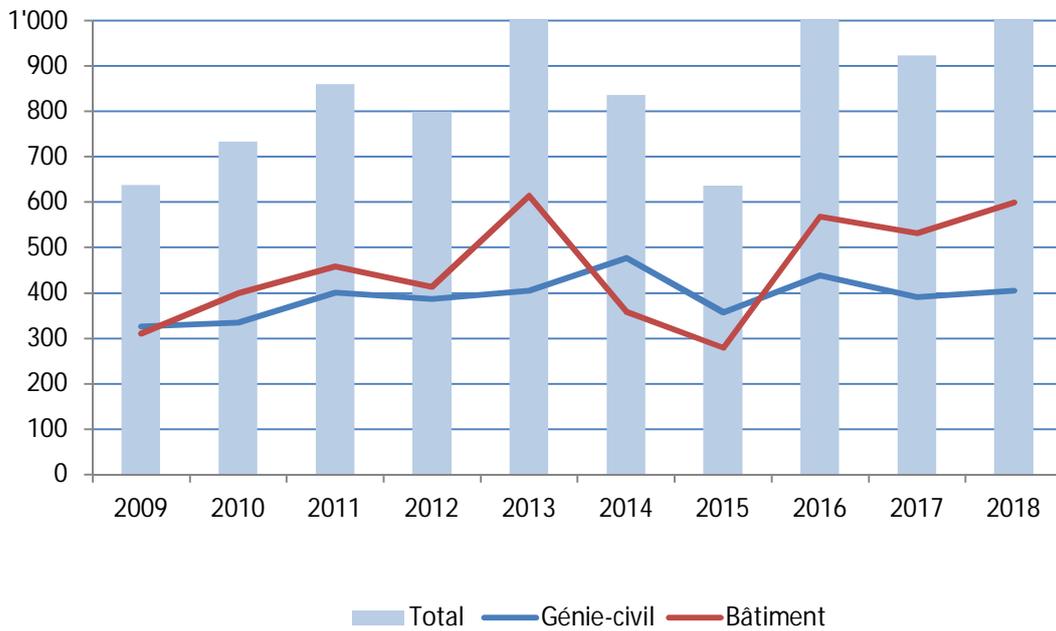
Des mesures importantes sont déjà en cours afin de retrouver les chiffres noirs et de consolider l'édifice FFE avant le déménagement à Courtepin.



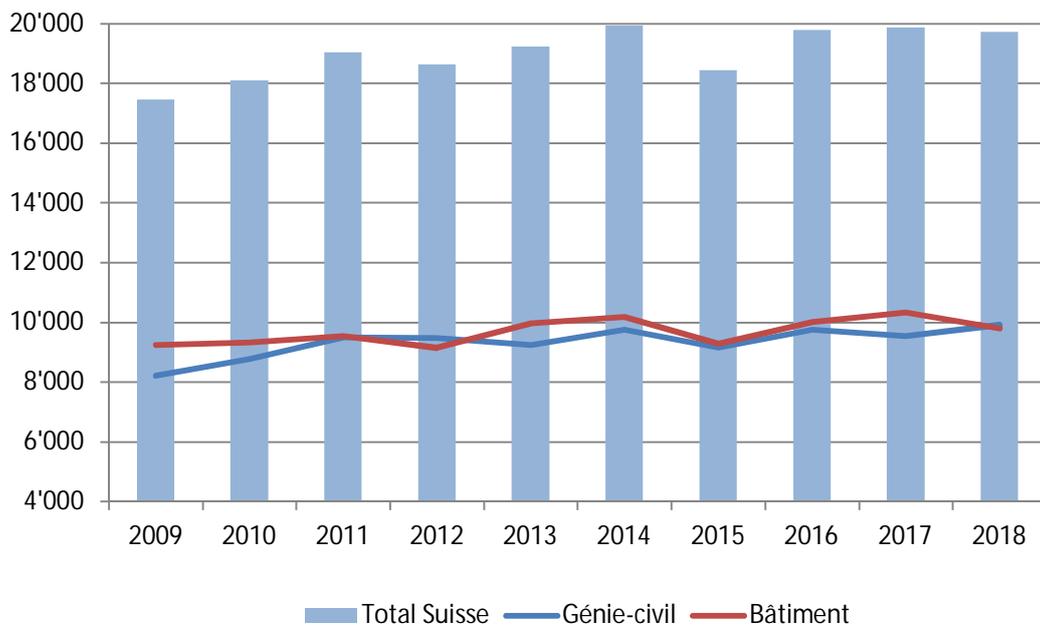
Statistiques



Evolution des commandes dans le canton de Fribourg en millions de francs



Evolution des commandes en Suisse en millions de francs



Secrétariats gérés par la FFE

constructionfribourg (anciennement Conférence Cantonale de la Construction (CCC))

Le comité de constructionfribourg, présidé en 2018 par Francis Savarioud, a traité lors de trois séances les thèmes suivants :

- ✓ Conférence et lutte contre le travail au noir
- ✓ Energissima 2018
- ✓ Forum des Métiers Start 2019
- ✓ Lutte contre les fraudes dans la construction
- ✓ Projet « Construire avec succès »
- ✓ Projet « Disfonctionnement dans la construction »
- ✓ Statistiques de la construction fribourgeoise

L'assemblée générale de constructionfribourg s'est déroulée le 10 octobre 2018, à Forum Fribourg à Granges-Paccot. Lors de son rapport, Francis Savarioud, Président, a souligné le fait que le canton de Fribourg a connu un bon développement économique. Le PIB de la Suisse a évolué positivement et nous bénéficions d'un bon climat de consommation et d'investissement. Les prévisions restent positives en raison du besoin de rénovation du parc immobilier. Cependant, la diminution du nombre de constructions et le nombre élevé de logements vacants laissent présager un ralentissement. Les logements vacants approchent les 1,5%.

Au niveau politique, il est nécessaire de trouver rapidement des solutions concernant plusieurs dossiers importants. En effet, la mise en œuvre de la réforme fiscale cantonale jouera un rôle primordial. Il est nécessaire que notre canton crée des conditions favorables afin que l'économie fribourgeoise puisse concurrencer les cantons voisins et faire face à l'environnement international.

Francis Savarioud poursuit son rapport avec un point fort de cette année, qui est la lutte contre le travail au noir. Ces dernières années, le phénomène est devenu de plus en plus important et met en danger les entreprises honnêtes. Un groupe de travail a proposé 15 mesures au Conseil d'Etat afin d'améliorer la lutte contre le travail au noir. Le Grand Conseil a également accepté une motion qui allait dans ce sens. Le Président s'inquiète à ce sujet et espère que le Conseil d'Etat mettra en place rapidement des mesures concrètes et efficaces.

Nous devons être attentifs, préventifs et informatifs sur les destinées de la construction dans le canton de Fribourg. constructionfribourg veille à rester en contact permanent avec les autorités politiques et les grands maîtres d'ouvrage.

Lors de cette séance, Markus Ith, Président du Grand Conseil fribourgeois a adressé quelques mots aux participants. Le Grand Conseil a donné le signal fort et clair dans le sens d'agir rapidement pour la lutte contre le travail au noir. Il s'agit du rôle du Gouvernement et du Grand Conseil en tant que maître d'ouvrage, non seulement pour des bâtiments, mais également pour des ponts et des routes.

La partie informative de cette assemblée a été suivie par une conférence organisée en collaboration avec l'Agglomération de Fribourg, et, menée par Jean-Daniel Wicht, secrétaire de constructionfribourg, sur le thème : « Travail au noir, il est urgent d'agir ! »

Commission de gestion des déchets construction **fribourg**

Le comité de la gestion des déchets, présidé par Daniel Bürdel, a traité lors de ses séances, les statistiques 2018, les problèmes environnementaux rencontrés sur les chantiers.

Statistiques des contrôles 2018

L'Inspectorat chantiers Fribourg (ICF) a effectué des contrôles dans les domaines de la gestion des déchets, de la qualité de l'eau utilisée et évacuée, de l'air et des contrôles des machines de chantier. Les visites de chantiers ont donné lieu à 976 rapports de contrôles.

Ces contrôles se répartissent de la manière suivante :

- gestion des déchets : 612
- gestion des eaux 163
- gestion de l'air : 201

A cela, s'ajoute 297 machines contrôlées.

L'année 2018 a été relativement similaire à celle de 2017, malgré la petite augmentation que nous pouvons remarquer dans chaque domaine d'activité. Cette analogie de résultats positifs est due à la présence quotidienne des inspecteurs de l'ICF sur les chantiers du canton.

La sensibilisation fait également partie du travail des inspecteurs. Lors des contrôles, ils ont la possibilité de s'entretenir avec les chefs de chantier ou les contremaîtres afin de leur expliquer certains fonctionnements, qui, parfois, leur est totalement méconnus. Ce principe résout généralement les petits problèmes rencontrés.

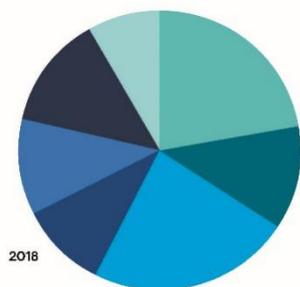
Priorités 2019

Pour l'Inspectorat chantiers Fribourg, les priorités, en relation avec le Service de l'environnement, sont la qualité des rapports transmis et le fait de couvrir la totalité du territoire fribourgeois afin d'avoir une présence continue sur les chantiers. La communication entre services est essentielle à la bonne marche des contrôles. Les déplacements en commun sont réguliers. Ils permettent d'évaluer avec certitude les problèmes et de les résoudre de la meilleure des manières.



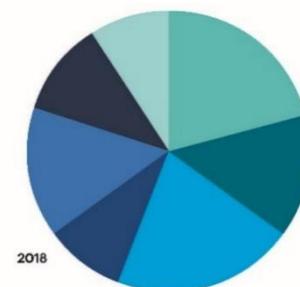
*Dépôts sauvages
de matériaux bitumineux et autres*

Gestion des déchets



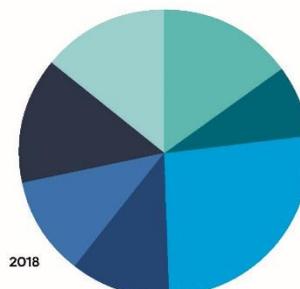
Année	Total	Sarine		Singine		Gruyère		Lac		Glâne		Broye		Veveyse	
		Value	%	Value	%	Value	%	Value	%	Value	%	Value	%	Value	%
2000	824	233	28%	175	21%	123	15%	189	23%	29	4%	56	7%	19	2%
2005	670	178	27%	82	12%	95	14%	121	18%	44	7%	83	12%	67	10%
2010	537	148	28%	56	10%	98	18%	52	10%	32	6%	90	17%	61	11%
2015	556	140	25%	89	12%	129	23%	52	9%	51	9%	60	11%	55	10%
2017	596	144	24%	48	8%	135	23%	69	12%	87	15%	66	11%	47	8%
2018	612	135	22%	75	12%	141	23%	63	10%	66	11%	82	13%	50	8%

Gestion de l'eau



Année	Total	Sarine		Singine		Gruyère		Lac		Glâne		Broye		Veveyse	
		Value	%	Value	%	Value	%	Value	%	Value	%	Value	%	Value	%
2015	117	37	32%	12	10%	28	24%	5	4%	7	6%	12	10%	16	14%
2016	151	42	28%	16	11%	42	28%	7	4%	11	7%	15	10%	18	12%
2017	178	57	32%	12	7%	46	26%	12	7%	19	11%	15	8%	17	10%
2018	163	34	21%	23	14%	34	21%	15	9%	24	15%	18	11%	15	9%

Protection de l'air



Année	Total	Sarine		Singine		Gruyère		Lac		Glâne		Broye		Veveyse	
		Value	%	Value	%	Value	%	Value	%	Value	%	Value	%	Value	%
2015	219	60	27%	28	13%	54	25%	15	7%	15	7%	20	9%	27	12%
2016	226	45	20%	14	6%	57	25%	32	14%	21	9%	33	15%	24	11%
2017	191	29	15%	13	7%	53	28%	22	12%	20	10%	30	16%	24	13%
2018	201	30	15%	17	8%	52	26%	22	11%	23	11%	29	14%	28	14%

Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF)

Rapport d'activité 2018

L'activité de la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF) est toujours soutenue et le nombre de dossiers à traiter est en constante augmentation. Les litiges sont compliqués et nous remarquons que plusieurs entreprises ont recours à des bureaux d'avocats pour défendre leurs intérêts. Ces démarches juridiques génèrent une augmentation des tâches administratives pour le secrétariat.

Cette année, 109 entreprises du gros oeuvre ont été contrôlées par rapport au respect de la Convention nationale du secteur principal de la construction. Ce chiffre comprend également les sociétés de location de services et les LDét (Loi sur les travailleurs détachés) qui emploient des ouvriers travaillant dans le gros oeuvre. Plusieurs contrôles ont également été déclenchés suite aux demandes des cartes professionnelles. En effet, les cartes professionnelles sont délivrées seulement si l'entreprise a été contrôlée.

Tout au long de l'année, un accent particulier a été mis sur le contrôle du travail du samedi effectué par des particuliers. En effet, un bon nombre d'entre eux recrutent des collègues de travail pour effectuer l'ouvrage en question ou font venir du personnel de l'étranger. Les conditions de travail ne sont pas respectées et la réponse est toujours la même : le travail accompli sera compensé par une grillade !

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la CPPF a infligé des sanctions et des frais administratifs pour un montant de CHF 82'774 mais au final, elle n'a encaissé que CHF 63'711 car l'entreprise a fait faillite ou a déplacé son siège hors du canton. L'infraction la plus importante reste toujours les indemnités de déplacements qui ne sont pas adaptées ou pas payées.

Détail des dossiers traités et clôturés en 2018 :

En chiffres :	Unité	2017	2018
Entreprises contrôlées	Nb	130	109
Travailleurs contrôlés	Nb	686	835
Infractions aux dispositions salariales	Pers.	110	70
Infractions aux conditions de travail	Pers.	122	368
Factures établies	CHF	90'506	82'774
Montants encaissés : amendes et frais de procédure	CHF	43'257	63'711

Objectifs 2019

Système d'information Alliance constructions (SIAC) : transférer les données des contrôles dans SIAC afin que les entreprises qui ont été contrôlées par la CPPF durant ces 5 dernières années puissent recevoir une attestation CCT. Cette attestation est générée à partir de ces données et contient des informations minimales définies. Ce document est identique pour tous les secteurs et toutes les régions.

Formation continue : vu le succès de fréquentation rencontré lors des petits déjeuners 2018, nous poursuivrons et développerons cette formation continue sur des thèmes en relation avec la Convention nationale du secteur principal de la construction.

Fribourfonds-Construction (FFC)

Aide à la formation, montants versés

Conformément au règlement du FFC, le Fonds a accordé, en 2018, la somme de CHF 2'000.- pour la formation d'un contremaître et un acompte de CHF 2'000.- pour la formation d'un conducteur de travaux. Une aide de CHF 210.- a également été versée pour la formation continue d'un chauffeur.

Conditions pour obtenir une prestation du FFC

Pour obtenir une prestation pour l'un de ses travailleurs, l'entreprise demanderesse doit avoir prélevé les cotisations sur le salaire du travailleur au moins douze mois avant le début de la formation pour laquelle elle vise à obtenir une prestation.

Les personnes individuelles peuvent obtenir une prestation du FFC à partir du moment où elles ont cotisé au Fonds au moins 2 ans sur les 4 années qui précèdent le début de la formation pour laquelle elles visent à obtenir une prestation.

Prix

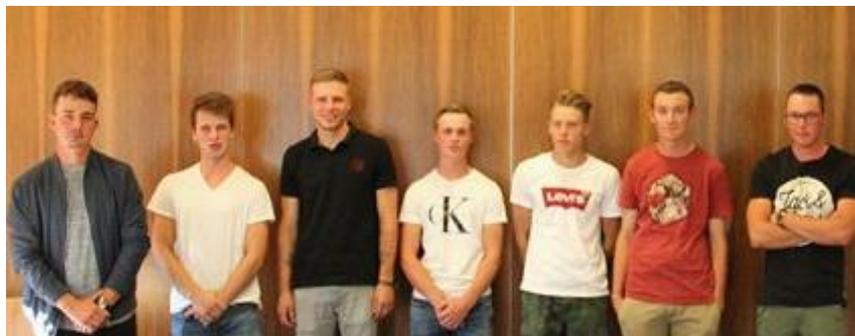
Lors de l'assemblée annuelle du FFC, qui s'est déroulée le 27 septembre 2018 à l'auberge de la Croix-Verte à Echarlens, sept prix ont été remis aux apprentis ayant obtenu l'une des trois meilleures moyennes des travaux pratiques lors de l'examen final. Les apprentis suivants ont été récompensés :

Formation de base, apprentissage

Nom / Prénom	Formation	Employeur	Prix / CHF
Lassnig Dario	Maçon	Rappo AG, Alterswil	1 ^{er} prix CHF 1'000
Jelinski Arnaud Paul François	Maçon	Implenia Suisse SA, Fribourg	2 ^e prix CHF 500
Mettraux David	Constructeur de routes	JPF Construction SA, Bulle	2 ^e prix CHF 500
Schöpfer Simon	Maçon	Raemy AG, Plaffeien	2 ^e prix CHF 500
Zozzo Alexandre	Constructeur de routes	Antiglio SA, Fribourg	2 ^e prix CHF 500
Despont Loïc	Maçon	Ropraz SA, Romont	3 ^e prix CHF 300
Emonet Colin	Maçon	Raymond Emonet SA, Tatroz	3 ^e prix CHF 300

Formation, diplôme de chef d'équipe

Vincent Defferrard, employeur Grisoni-Zaugg SA Domdidier, a reçu un prix d'une valeur de CHF 1'000 pour avoir obtenu la meilleure moyenne générale, supérieure à 5.



Les lauréats 2018 lors de l'assemblée annuelle du FFC

Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers et du Béton (AFGB)

La FFE gère l'Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers et du Béton (AFGB) depuis le 1^{er} janvier 2011.

Le comité s'est réuni à 9 reprises en 2018. Le 21 juin 2018, les participants ont eu le plaisir de visiter la Gravière de Grands-Champ à Farvagny. Le Président de l'AFGB, Luc Pasquier, a ensuite officiellement ouvert l'assemblée au Restaurant du Lion d'Or à Farvagny. Il a débuté son rapport en soulignant deux points importants qui sont, notamment :

- ✓ Le Plan directeur cantonal
- ✓ L'application de l'OLED

Quant à l'assemblée extraordinaire d'automne, elle s'est déroulée le 29 novembre 2018, à l'Auberge de Léchelles. En préambule, elle a débuté par une visite très intéressante du chantier des TPF à Givisiez.

Voici également les principales activités 2018 :

L'AFGB se concentre notamment sur certains points principaux. Il s'agit plus spécialement de :

- ✓ Défendre les intérêts des membres de l'Association.
- ✓ Optimiser les coûts de transport : des graviers qui se trouvent sur les chantiers fribourgeois viennent de toujours plus loin, au détriment des questions d'environnement.
- ✓ Garantir que chaque acteur actif dans le traitement et la production des graviers et bétons soit soumis et respecte les normes et les exigences de telles activités, que ce soit pour des installations fixes ou mobiles.
- ✓ Gérer le groupe de travail OLED.
- ✓ Gérer les contacts avec les autorités : consultations, collaboration, etc.
- ✓ Intervenir lors de la mise en consultation du Plan directeur cantonal.
- ✓ Modifier le PSEM : l'AFGB souhaite mettre sur pied un groupe de travail chargé d'étudier les révisions à apporter au PSEM et la création d'outils de planification spécifiques au domaine des gravières.
- ✓ Recycler les matériaux de minéraux de construction, ce qui offre un potentiel important d'économie, mais un effort de ce côté-là doit encore être fourni pour garantir que cela soit fait conformément aux ordonnances y relatives.
- ✓ Suivre le domaine de la formation.

La collaboration entre la FFE et l'AFGB est importante, spécialement sur ces dossiers particuliers. L'AFGB est satisfaite de pouvoir compter sur un partenaire fiable et sérieux.



La construction nous rassemble

Un projet fédérateur notre nouveau site de Courtepin



De gauche à droite : Matthieu Wider, Hilaire Andrey, Nathalie Codourey, Laurent Bucher, Jacinthe Joye (Secrétaire patronale), Roger Mollard, Sylvie Bardy, Jean-Daniel Wicht (Directeur), Christine Bouquet, Pierre-André Bucher (Responsable de la formation), Kristel Spiesberger, Olivier Gummy, Véronique Grandjean, Yvan Scherwey, Romy Hauser, Loris Gauderon, Audrey Brodard.



FFE/FBV
Route André Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch